



Le Saint-Siège

DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II

AUX MEMBRES DU CONSEIL DE

L'UNION MONDIALE DES ENSEIGNANTS CATHOLIQUES *Lundi, 3 avril 1989* Monsieur le

Président, Mesdames et Messieurs, membres du Conseil de l'Union mondiale des Enseignants catholiques, Après le renouvellement de votre Conseil l'été dernier, vous avez voulu organiser sa première réunion au centre de l'Eglise avec le vif désir de recevoir les encouragements du Successeur de Pierre. Je vous félicite de cette initiative et je vous remercie de votre aimable et réconfortante visite. Vos convictions sur l'importance du maintien et du développement des établissements scolaires catholiques sont profondes. Bien qu'il m'ait été donné de le rappeler souvent, je voudrais une fois de plus mettre en lumière les ressources spécifiques de l'Enseignement catholique, rigoureusement fidèle à son projet éducatif, pour développer la personnalité des jeunes. Non seulement la culture humaine vise à imprégner leur intelligence et leur sensibilité, à éprouver et former leur liberté, mais la référence explicite au Christ apprend aux jeunes à bien discerner les valeurs aptes à construire leur véritable personnalité et les contre-valeurs susceptibles de la dégrader. La jeunesse contemporaine, si riche de possibilités, est en effet frappée de plein fouet par un chaos de courants d'idées fluctuantes et de mœurs hédonistes. Les aspirations des jeunes à la vérité, à la justice, à la responsabilité, à l'amour, au bonheur – surtout lorsque d'authentiques éducateurs savent les éveiller – ont besoin d'être solidement fondées sur les valeurs supérieures et permanentes, merveilleusement réunies dans la personne et le message de l'Homme-Dieu. Oui, lorsque l'école catholique sait dire au monde des jeunes que le Christ n'est pas venu pour emprisonner leur existence mais pour la libérer, ceux-ci sont capables d'entendre et de vivre cette Bonne Nouvelle. Dès lors, leur personnalité humaine et chrétienne se met à croître étonnement. Il me tient également à cœur de faire écho à un point majeur de la Déclaration du Concile Vatican II sur l'éducation chrétienne: «Que les maîtres ne l'oublient pas: c'est d'eux avant tout qu'il dépend que l'école catholique soit en mesure de réaliser ses buts et ses desseins... Que la charité les unisse entre eux et avec leurs élèves, qu'ils soient tout pénétrés d'esprit apostolique pour rendre témoignage, par leur vie autant que par leur enseignement, au Maître, le Christ»^[1]. Que votre Conseil et ses ramifications à travers le monde veillent, avec autant de ténacité que d'esprit de foi, à l'engagement d'enseignants profondément chrétiens! On sait que des établissements catholiques éprouvent des difficultés à mettre en œuvre leur projet éducatif chrétien du fait des carences ou de la neutralité religieuse de certains membres du corps professoral. Partout, l'Enseignement catholique a besoin de religieux et de religieuses passionnés par leur tâche éducative, et tout autant d'enseignants laïcs aptes à témoigner de leur foi auprès des jeunes. L'Eglise compte sur le dynamisme et la sagesse de votre Union mondiale pour maintenir et améliorer la spécificité des établissements scolaires catholiques. J'invoque de tout cœur sur votre Conseil et toutes les communautés éducatives catholiques du monde entier d'abondantes grâces divines de lumière, de courage et d'espérance.

[1] *Gravissimum Educationis*, 8. © Copyright 1989 - Libreria Editrice Vaticana
